



Groupe de travail Formation spécialisées de la DISI Centre Ouest 14 septembre 2023

Un groupe de travail Formation Spécialisée s'est tenu jeudi 14 septembre dans le cadre du budget local. Il s'agit d'échanger sur les projets en matière de formation et de travaux.

Une équipe dédiée à été mise en place au niveau de la DISI pour l'amélioration des conditions de vie au travail ;

4 documents étaient soumis à notre sagacité, ils nous ont permis de prendre connaissance et de débattre sur les sommes engagées ou proposées, pour des actions à faire ou déjà effectuées.

Nous vous communiquons les chiffres les plus significatifs.

TRAVAUX

- En matière de sécurité : 7 800 euros pour l'ESI de Tours : aménagement rampe escalier escalier, risque DUERP
- En ce qui concerne les améliorations : 1 600 pour l'ESI de Rennes : réfection de la loge du gardien

Tous ces travaux ont été engagés et réalisés.

Pour information, un nouveau guide amiante sera présenté ultérieurement.

ACHAT

Les propositions d'achat concernent l'amélioration des conditions de travail, la signalétique, la sécurité (BAES), l'aménagement des postes de travail.

Les **blocs autonomes d'éclairage de sécurité** (BAES), parfois appelés « Blocs de secours », sont des sources lumineuses d'évacuation destinées à éclairer et montrer l'emplacement des sorties dans différents types d'établissement lors d'évacuation d'urgence ou de défaillance de l'éclairage principal d'un bâtiment.

Concernant l'aménagement des postes de travail (fauteuils, souris adaptées...), les demandes sont souvent acceptées, la Direction nous a annoncé que pour l'achat de matériel elle ne peut plus travailler avec une société qui pratique des prix trop élevés.

Une question s'est posée pour le suivi du matériel quand l'agent est muté, il n'y a pas de texte officiel concernant cette pratique. La direction considère que le matériel adapté (fauteuil, souris...) devrait suivre l'agent mais il n'y a pas de texte réglementaire. Notre DISI pratique une gestion

pragmatique, le matériel doit suivre l'agent même si ce matériel a été acheté avec le budget de la direction d'origine.

FORMATION HABILITATIONS

Cela concerne les formations secourisme, prévention santé au travail, programmées en 2023 :

- ESI d'Orléans : une formation post permis est prévue, 2 agents seraient concernés, cette formation s'adresse plutôt aux agents CID et SIL ; une demande par un agent pour une formation manipulation transpalette, repoussée en 2024
- ESI d'Angers : formation habilitation électrique, formation manipulation des extincteurs
- ESI de Tours : formation sécurité électrique BT

RECAPITULATION GÉNÉRALE

Pour notre budget la centrale se base toujours sur 460 agents à la DISI CO, le même problème se rencontrait l'an dernier.

Notre budget pour 2023 est de 53 160 euros pour 460 agents soient 115 euros par agent.

la DISI tend à engager les dépenses année N pour payer sur année N.

Pour 2023 80% des crédits sont engagés.

A noter que la DISI peut recourir à des enveloppes régionalisées communes pour les formations interdirectionnelles. Elles ne peuvent bénéficier qu'aux agents DISI en résidence sur la Région concernées, Pays de la Loire, Bretagne, Centre Val de Loire. Ainsi en Pays de la Loire, l'enveloppe commune est de 8 860 €.

QUESTIONS DIVERSES

- la mise à disposition de kit d'hygiène féminine est à l'étude, suite à la demande d'une agente : Nous approuvons bien entendu cette proposition !
- trousse à pharmacie : achat de trousses de secours type, basiques, par exemple pas de paracétamol. Il y aura un recensement dans les ESI car il semblerait que des trousses contiennent des produits périmés

Nous restons à votre disposition pour toute précision.

VOS REPRÉSENTANTS CGT

Olivier DA FONSECA	ESI NANTES site COULONGÉ	
Laurent PRUVOST	ESI NANTES site COULONGÉ	